## LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



**ÉDUCATION, FAIT DIVERS** 



## Une reprise scolaire sous haute sécurité sanitaire

Lundi 18 mai, c'était jour de rentrée dans les 38 collèges publics de la Dordogne qui relèvent de la compétence du Département. Une reprise inédite après deux mois de fermeture liée à la crise sanitaire.

Publié le 09 juin 2020

## Une reprise inédite après deux mois de fermeture liée à la crise sanitaire

Cependant, seuls les élèves de 6e et de 5e étaient invités à rejoindre les bancs du collège sur la base du volontariat des familles. Et sur les 7 400 jeunes de ces classes, environ 30% étaient concernés par un enseignement sur site, en présentiel.

Pour assurer leur retour au collège dans les meilleures conditions sanitaires, le Département a mobilisé ses services afin d'accompagner la bonne mise en œuvre du protocole sanitaire national et la définition de procédures adaptées avec comme objectif la définition d'une jauge maximale d'accueil adaptée aux règles de distanciation. Au côté d'Agnès Bisagni-Faure, rectrice d'Académie, le président du Département, Germinal Peiro, s'est rendu, mardi 19 mai, dans le collège Dronne Double de Saint-Aulaye pour rencontrer les personnels et apprécier sur place les conditions de la reprise.

De manière globale, des consignes de sécurité et d'entretien ont été établies par le Service départemental de la Prévention des Risques de l'Hygiène et de la Sécurité pour chaque type de locaux (salles de classe, restauration, internat, espaces verts) permettant aux agents départementaux chargés de l'entretien et de la restauration de s'appuyer sur des protocoles sécurisés et opérationnels. Une attention particulière a été portée sur le nettoyage des locaux et des points dits de « contact » (poignées de portes, claviers....). Le Département a également veillé à fournir à ses agents du matériel de protection, chaque collège ayant la responsabilité d'équiper lui-même de masques son personnel (enseignants, administratifs...) ainsi que les élèves.

Par ailleurs, le Département a souhaité que la demi-pension de tous les collèges rouvre en proposant des repas chauds et en maintenant son ambition en matière de bio et local. Nous avons ainsi clairement refusé la solution de facilité qui aurait consisté à opter pour des repas froids livrés de l'extérieur. Cette réouverture des services de restauration scolaire s'est naturellement faite dans le respect des dispositions sanitaires et des gestes barrières. Cela signifie la mise en place de mesures et procédures très concrètes : d'abord, le nettoyage appuyé de la salle de restaurant, bien aérée avant l'arrivée des élèves ; ensuite, le matériel pour se laver les mains à l'entrée du réfectoire ; des indications pour se conformer à la nécessaire distanciation physique tout au long du passage des enfants sur la chaîne de self et durant la prise de repas avec un seul élève par table ; enfin, la confection à l'avance de plateaux repas et de menus adaptés.

En outre, il est à noter que sur les 367 agents départementaux assurant l'entretien et la restauration dans les collèges, plus de 80 % d'entre eux effectuent leur service sur site permettant ainsi de garantir une stricte application des différents protocoles d'entretien et un accueil sécurisé des élèves. Cet engagement, l'un des plus importants de tous les départements dans la région Nouvelle Aquitaine, mérite d'être salué.

Dernier volet d'une rentrée pas comme les autres : si le transport scolaire est aujourd'hui de la responsabilité de la Région, le Département assure le transport des enfants handicapés, au nombre de 411 en Dordogne, dont 302 sont habituellement véhiculés en taxis à travers une centaine de circuits. Là aussi, les meilleures conditions sanitaires ont été réunies pour garantir leur sécurité.

Entourés de toutes les précautions indispensables, les cours ont alors pu reprendre.